

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 décembre 2020

Le samedi 12 décembre 2020, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Stéphane Ginevra, Maire.

Présents : Stéphane Ginevra, Martine Duffaud, Annick Malbrain, Marion Gros-Dumoulin, Pierre-François Léonard, Camille Sanchis, Guillaume Domecq et Romain Poyet

Excusés : Jean-Paul Carlier, Guy Vernet, Gilles Helft

4 habitants de Chirols ont assisté au Conseil Municipal.

Secrétaire de séance : Pierre-François Léonard

ORDRE DU JOUR

1. Décision modificative et délibération sur le budget
2. Question du cimetière
3. Retour sur la commission de communication
4. Question de l'abribus
5. Questions diverses

1. Décision modificative et délibération sur le budget

- Avant le 16 décembre 2020, la municipalité doit avoir voté toutes les décisions modificatives du budget relatives à l'investissement (la Trésorerie de Thueyts va disparaître (transfert à Aubenas)). Cette ultime décision modificative porte sur deux points :

- lors de l'élaboration du budget une somme avait été allouée sur le compte 2135-0 au lieu du compte 2135-27. Il est nécessaire de faire des corrections qui portent sur 5 600 €.
- de petites corrections également en fonctionnement pour rééquilibrer certaines lignes de comptes pour un montant total de 1 600€.

(la décision modificative sera consultable en annexe)

Délibération : vote pour à l'unanimité.

- Le maire demande de voter l'attribution d'une prime COVID pour le personnel qui a continué à travailler pendant le confinement de mars-avril 2020.

Montant proposé 250 € nets.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

2. Question du cimetière

La procédure de reprise de la concession en état d'abandon étant arrivée à son terme (procès-verbaux de constat d'abandon, affichage ...) le conseil municipal doit décider de la reprise effective qui sera notifiée par un arrêté municipal.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

L' « Atelier projet Cimetière » après avoir constaté le manque de concession et l'encombrement du terrain communal propose d'exécuter les travaux suivants :

- Construction d'un ossuaire en lieu et place de la concession en état d'abandon.
- Réaménagement de la partie droite du terrain communal dans la partie centrale du cimetière.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

3. Retour sur la commission de communication

Dans un premier temps, présentation de la maquette du prochain premier numéro du journal La Gazette de Chirols.

Il est précisé qu'il s'agit d'un journal communal qui appartient aux habitants et dans lequel la mairie dispose d'un encart pour son bulletin municipal. La mairie assurant notamment l'impression du journal.

Pour ce prochain numéro, les informations émanant de la mairie porteront sur :

- la liste des élus et leurs délégations
- les horaires d'ouverture de la mairie
- une information sur le ramassage des ordures ménagères

Dans un second temps Pierre-François fait un rapport sur le débat qui s'est tenu lors de la dernière commission de communication. Il portait sur la question de l'utilisation des réseaux sociaux, particulièrement de Facebook, pour élargir la communication de la commune.

Après une discussion riche et animée, relevant plusieurs oppositions au projet, la commission avait décidé de soumettre au conseil municipal la décision finale de l'utilisation de Facebook, et, en cas d'accord de principe, la désignation de quelqu'un pour s'en occuper.

Délibération pour l'utilisation de Facebook et de réseaux sociaux ACCEPTÉE

- 2 votes contre (Capucine et Pierre-François) - 6 votes pour

Délibération sur la désignation de Mathieu Dessailly pour s'occuper du compte Facebook

ACCEPTÉE : - 6 votes pour - 2 abstentions (Capucine et Pierre-François)

La question d'ouvrir un compte Instagram est aussi soulevée. Marion et Romain proposent de s'en occuper.

Fort du résultat de ce vote, la commission de communication se réunira prochainement afin de définir les points de vigilance, des choses à éviter ou à ne pas faire et les types d'informations à relayer (intérieures ou extérieures).

Cette réunion est prévue le **mardi 5 janvier 2021 à 18h** à la mairie.

4. Question de l'abribus

Le Conseil Régional propose d'offrir gratuitement un abribus aux communes qui le demandent. Un catalogue est disponible, montrant plusieurs types d'abribus, avec des possibilités de modifications pour l'adapter à la localisation prévue (Pont de Veyrières - face aux Co'pains).

Délibération pour envoyer une demande au Conseil Régional :

- 7 votes pour
- 1 abstention (Capucine)

5. Questions diverses :

Une habitante demande des précisions sur les travaux du cimetière.

Stéphane indique que l'ossuaire sera réalisé à la place de la concession récupérée et que il ne sera touché qu'à la moitié droite de la partie communale, car c'est devenu une obligation (les tombes sont enchevêtrées). Une intervention sur la moitié gauche est encore à l'étude.

Un échancier est avancé :

février-mars : construction de l'ossuaire

mai- juin : travaux sur la partie droite

Une fois tout cela réalisé, on interrogera les habitants, notamment ceux ayant une concession sur la partie gauche, sur leur intention d'acheter une concession sur la partie droite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h50.

Prochain Conseil Municipal : jeudi 7 janvier 2021 à 18h30 à la Salle Polyvalente